



# MINISTÈRE DES FINANCES

CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITÉ  
AU CONGO



**Newsletter**  
**Janvier 2023**

La Comptabilité au Service de la Bonne Gouvernance

# 01

CARTE POSTALE  
ET MISSIONS DU  
CPCC

POINTS  
D'INFORMATION

# 02

CATALOGUE DE  
NOS ACTIONS DE  
FORMATION

# 03

# 04

CEREMONIE DE  
CLOTURE DE LA  
5<sup>ème</sup> SESSION  
DE FORMATION  
EN  
SPECIALISATION  
EN  
COMPTABILITE  
ET BRANCHES  
CONNEXES



# SOMMAIRE



# 1. CARTE POSTALE ET MISSIONS

Créé par Ordonnance n° 75-024 du 03 février 1975, le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo, en sigle **CPCC**, est un organe technique du Gouvernement congolais spécialisé dans le domaine de la comptabilité, placé sous la tutelle administrative du Ministère des Finances, et dont l'organisation et le fonctionnement sont fixés par l'Ordonnance n° 78-164 du 21 avril 1978.



## Le **CGCC** a pour objet :

- la conception et la gestion du système comptable;
- l'organisation et le fonctionnement de la Centrale Nationale des Bilans ;
- la diffusion exclusive des imprimés du référentiel comptable en vigueur en République Démocratique du Congo.

Depuis l'adhésion de la République Démocratique du Congo au Traité de l'OHADA le 12 septembre 2012, et en vertu du Règlement n° 002/2009/CM/OHADA portant création, organisation et fonctionnement de la Commission de Normalisation Comptable de l'OHADA, en sigle CNC-OHADA, le **CGCC**, y siégeant en qualité d'organe national chargé de la normalisation comptable, joue le rôle d'un Conseil National de la Comptabilité, en sus des prérogatives non contraires à l'OHADA lui dévolues par la législation congolaise.

En outre, suivant l'Ordonnance-loi n° 18/003 du 13 mars 2018 fixant la nomenclature des droits, taxes et redevances du pouvoir central, le **CPCC** a pour mission, en tant que service d'assiette, de notifier aux opérateurs économiques les astreintes pour défaut ou retard de transmission des états financiers.

Le **CPCC** assure, conformément à l'Arrêté Ministériel n° 111/CAB/MIN/FINANCES/2013 du 15 janvier 2013 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage pour la vulgarisation du système comptable OHADA en République Démocratique du Congo, tel que modifié et complété par l'Arrêté n° 038/CAB/MIN/FINANCES/2016 du 13 janvier 2016, l'exécution de la feuille de route pour la vulgarisation dudit référentiel comptable sur toute l'étendue du territoire national.



## **Pour la réalisation de son objet, le CPCC est notamment chargé de (d') :**

- élaborer des programmes ou des plans dans le domaine de la comptabilité ;
- rassembler et diffuser toutes informations et documentations relatives à l'enseignement, à la formation comptable au niveau scolaire et professionnel;
- contribuer à la formation et au perfectionnement dans le domaine comptable ;
- procéder à toutes études et recherches tendant à améliorer les normes comptables établies compte tenu des nécessités de la vie économique du pays et des progrès de la science ;
- émettre des avis sur toutes questions touchant au domaine comptable ;
- proposer, dans l'intérêt des entreprises, de l'Administration Publique, et celui de la Nation, toutes mesures relatives à l'exploitation rationnelle des comptes;
- coordonner, en accord avec les autorités compétentes d'Etat, les recherches et les actions des organismes nationaux, internationaux ou étrangers, ayant pour objet le perfectionnement des méthodes comptables appliquées en République Démocratique du Congo.

Le **CPCC** est actuellement dirigé par un Secrétaire Général, en l'occurrence le **Professeur William MBUYAMBA KALOMBAYI**, Expert-Comptable, Membre de l'ONEC/RDC Réviseur d'entreprise, Membre de l'IRC.





## 2. POINTS D'INFORMATION





## **2.1. Liste des entreprises non admises en Centrale des bilans 2022, comptant pour l'exercice 2021**

L'analyse des états financiers des entreprises au niveau de la Centrale Nationale des Bilans du CPCC, a permis de déceler certaines incohérences et inexactitudes empêchant ainsi l'insertion de données des entreprises concernées dans la Centrale des bilans 2022, comptant pour l'exercice 2021.

Ci-après la liste de la première catégorie desdites entreprises (la suite sera publiée dans le prochain numéro).

SECTEUR	CODE SECTEUR	RCCM	DENOMINATION
<b>Activités financières</b>			
	036	14-B-3205	FONDS POUR L'INCLUSION FINANCIERE EN RDC
	036	13-B-0363	LOBI EXPRESS
	036	14-B-3321	M.G.I STRONG NKV
	036	16-B-10386	SOCIETE ELITE CONGO
	036	14-B-01786	STE CASH EXPRESS
<b>Activités immobilières</b>			
	037	14-B-3681	COMPAGNIE DE FINANCES ET D'ENTREPRISE
	037	18-A-02453	ETS CENTRE 555
	037	14-B-4034	IMMO MODERNE CONGO SARL
	037	14-B-3132	IMMOGO
	037	14-B-3020	NGANZALI HOUSING
	037	14-B-01533	PANORAMA PROPERTIES
	037	16-B-10038	SKYLINE PROPERTIES
	037	14-B-2651	SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE LENGU
	037	14-B-0397	SOCIETE IMMOBILIERE LA PIAZZA
	037	16-b-8780	TATELIE IMMOBILIERE
	037	14-B-3159	UTEXAFRICA

<b>Agriculture industrielle et d'exportation</b>	002	19-B-00097	BIO AGRO-BUSINESS SAS
	002	X291446	BUSIRA LOMAMI
	002	14-B-01696	HEXAHEDRON
<b>Boulangerie, pâtisserie et pâtes alimentaires</b>	011	14-B-6258	SOCIETE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIELLE
	011	18-B-0464	SOCIETE DE PANIFICATION KINOISE
	011	13-B-0837	SOCIETE TOLA (BOULANGERIE)
<b>Education</b>	040	X392267	ECOLE CHRETIENNE "LA SOURCE DE VIE"
<b>Fabrication d autres produits minéraux non métalliques et de matériaux de construction</b>	023	19-A-01552	Ets FENETRIA
	023	14-B-3434	NYUMBA YA AKIBA



## 2.2. Clôture de la 5<sup>ème</sup> session de formation en spécialisation en comptabilité et branches connexes

La 5<sup>ème</sup> session de formation en spécialisation en Comptabilité et branches connexes, organisée par le Conseil Permanent de la Comptabilité au Congo, CPCC en sigle, s'est clôturée le lundi 26 décembre 2022 à 16 h30' dans la salle de formation Professeur William MBUYAMBA KALOMBAYI.

Cette formation spécialisée, d'une durée de trois (03) mois, qui se veut à la fois théorique et pratique, débouche sur une épreuve orale devant un jury composé des professionnels comptables et professeurs d'universités.

A l'issue de l'épreuve orale, cinquante-cinq (55) apprenants ont obtenu des résultats satisfaisants.



### **2.3. Renforcement des capacités en SYSCOHADA Révisé des Inspecteurs, vérificateurs polyvalents des impôts et cadres de la DGI, DGRAD et DGDA**

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances, le CPCC, organe chargé de l'exécution de la feuille de route du Comité de pilotage pour la vulgarisation du Système Comptable OHADA en République Démocratique du Congo, se déploiera, du 18 janvier au 03 février 2023 dans les pools de KONGO-CENTRAL, KATANGA et TSHOPO, dans le cadre du séminaire de formation en SYSCOHADA Révisé en faveur des inspecteurs, vérificateurs polyvalents et cadres des directions provinciales de la DGI, DGRAD et DGDA. Il y a lieu de noter que la même activité a été réalisée, du 11 au 16 juillet 2022, au profit de leurs homologues de Kinshasa.



## 2.4. Matinée fiscale du 22 au 24 février 2023

Le CPCC organise du 22 au 24 février 2023 à son siège situé au n° 51 de l'Avenue Grand séminaire, au quartier NGANDA, dans la commune de KINTAMBO, une matinée fiscale sur le panorama des innovations intervenues en 2022 et les difficultés comptables rencontrées en 2021, en vue d'une clôture aisée des comptes de l'exercice 2022 en SYSCOHADA Révisé.

**Les inscriptions se prennent tous les jours ouvrables depuis le lundi 09 janvier 2023 de 08h30' à 16 h00' au siège du CPCC ou via son adresse électronique [cpcfin@yahoo.fr](mailto:cpcfin@yahoo.fr).**



## **2.5. Matinée comptable du 22 au 24 mars 2023**

Dans le souci de garantir la bonne tenue des comptabilités et d'améliorer la présentation et le remplissage des états financiers annuels, il se tiendra, du 22 au 24 mars 2023 à Kinshasa, une matinée comptable portant sur les enjeux et pièges à éviter en vue de la production des états financiers fiables et susceptibles d'être admis à la Centrale Nationale de bilans.

Cette matinée permettra aux entreprises d'éviter le paiement des astreintes pour défaut de transmission des états financiers, suite à un mauvais remplissage de ces derniers.

**Les inscriptions se prennent tous les jours ouvrables de 08h30' à 16h00' aux adresses physique et électronique sus indiquées.**



## **2.6. Lancement de la nouvelle session de formation en spécialisation en comptabilité et branches connexes.**

Le CPCC organise, du 06 février au 03 mai 2023, à l'intention du public cible (chercheurs, cadres comptables et financiers en cabinet et en entreprises, fiscalistes, consultants et tout professionnel des chiffres), la 6<sup>ième</sup> session de formation en spécialisation en Comptabilité et matières connexes en présentiel et en ligne.

**Les inscriptions se prennent tous les jours ouvrables de 08h30' à 16h00' aux adresses physique et électronique sus indiquées.**

### 3. CATALOGUE DE NOS ACTIONS DE FORMATION



# A. FORMATIONS PONCTUELLES

	MATIERES	CERTIFICATS	PUBLICS CIBLES	COÛT	DUREE
<b>A. FORMATIONS VACATION-JOUR</b>					
<b>SEMINAIRE D'INITIATION A LA COMPTABILITE</b>  <b>NIVEAU I</b>	Notions fondamentales  Journalisation des opérations jusqu'à la production de la balance des comptes	<b>ATTESTATION (après évaluation)</b>	Débutants en comptabilité	<b>205\$</b>	<b>01 mois</b>
<b>SEMINAIRE D'INITIATION A LA COMPTABILITE</b>  <b>NIVEAU II</b>	Présentation du nouvel Acte uniforme relatif au Droit comptable et à l'information financière (A.U.D.C.I.F)  Traitement comptable des opérations de financement, d'investissement et d'exploitation de l'entité  Travaux de fin d'exercice	<b>ATTESTATION (après évaluation)</b>	1. Gradué/licencié en sciences économiques et commerciales  2. Professionnels comptables, chercheurs, etc.	<b>1 75\$</b>	<b>01 mois</b>

# B. FORMATIONS VACATION-SOIR

## (En présentiel et ligne)

### B.1. SPECIALISATION EN COMPTABILITE

<p><b>FORMATION DE SPECIALISATION EN COMPTABILITE ET BRANCHES CONNEXES</b></p> <p><b>NIVEAU I</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comptabilité générale SYSCOHADA révisé</li> <li>2. Comptabilité de gestion</li> <li>3. Fiscalité des entreprises</li> <li>4. Analyse financière</li> <li>5. Contrôle interne</li> <li>6. Ethique et déontologie du comptable</li> <li>7. Audit financier</li> <li>8. Organisation comptable</li> <li>9. Gestion de la trésorerie</li> <li>10. Documents commerciaux</li> </ol>	<p><b>CERTIFICAT DE SPECIALISATION EN COMPTABILITE</b></p>		<p><b>800\$</b></p>	<p><b>03 mois</b></p>
<p><b>FORMATION DE SPECIALISATION EN COMPTABILITE ET BANCHES CONNEXES</b></p> <p><b>NIVEAU II</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Droit des sociétés commerciales</li> <li>2. Gouvernance d'entreprise</li> <li>3. Missions spéciales d'expertise</li> <li>4. Etude approfondie des normes de l'IFAC</li> <li>5. Gestion des cabinets d'audit</li> <li>6. Introduction aux Normes internationales IAS/IFRS</li> <li>7. Normes internationales IPSAS</li> <li>8. Consolidation des états financiers</li> <li>9. Comptabilité approfondie</li> <li>10. Questions spéciales de finance d'entreprise et diagnostic financier</li> </ol>	<p><b>CERTIFICAT DE SPECIALISATION EN COMPTABILITE</b></p>	<p>1. Certifiés en comptabilité et branches connexes par le CPCC ; Déteneurs d'autres certificats d'équivalence</p>	<p><b>1.000\$</b></p>	<p><b>03 mois</b></p>

## B.2. FORMATION DES EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES ONEC (IMP2TRANTS)

<b>Module 1 Comptabilité –audit</b>	Comptabilité générale SYSCOHADA révisé, Audit financier et Code d'éthique, Normes IFRS et Consolidation	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	B+3 en sciences économiques, commerciales et gestion	<b>550\$</b>	
<b>Module 2 Finance d'entreprise</b>	Analyse financière, gestion de la trésorerie, Valeur, Evaluation d'entreprise et Investissement-financement	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	B+3 en sciences économiques, commerciales et gestion	<b>250\$</b>	
<b>Module 3 Management &amp; contrôle de gestion</b>	Modèle d'organisation et contrôle de gestion, Management stratégique, Management des RH et compétences et Conduite du changement	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	B+3 en sciences économiques, commerciales et gestion	<b>250\$</b>	
<b>Module 4 Gestion Juridique, fiscale et sociale</b>	Droit fiscal Droit du travail Droit des sociétés commerciales	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	B+3 en sciences économiques, commerciales et gestion	<b>300\$</b>	
<b>Module 5 Management des systèmes d'information (S.I)</b>	Gouvernance des SI, Gestion des projets, systèmes d'entreprise, gestion de la performance informationnelle, Architecture et sécurité des SI et Audit du SI, Conseil et Reporting	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	B+3 en sciences économiques, commerciales et gestion	<b>200\$</b>	
<b>Module 6 Anglais des affaires</b>	Finance, Accounting and Auditing, Governance and corporate social responsibility, Marketing, production, Management-RH and strategy	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>		<b>200\$</b>	

**C. FORMATION EN COLLABORATION AVEC INTEC PARIS**

**DIPLÔME DE GESTION ET DE COMPTABILITE (DGC)**

UE 111 Fondamentaux au droit  
 UE 112 Droit des sociétés et de groupements d'affaires  
 UE 113 Droit social  
 UE 114 Droit fiscal  
 UE 115 Economie contemporaine  
 UE 116 Finance d'entreprise  
 UE 117 Management  
 UE 118 Système d'information de gestion  
 UE 119 Comptabilité  
 UE 120 Comptabilité approfondie  
 UE 121 Contrôle de gestion  
 UE 122 Anglais des affaires  
 UE 123 Communication professionnelle

**DIPLÔME  
 DE GESTION ET DE  
 COMPTABILITE  
 (DGC)**

Diplôme d'Etat RDC ;  
 Titre ou Diplôme permettant l'accès à l'Enseignement supérieur ;  
 Diplôme Homologué.

**350€/UE**

**DIPLÔME SUPERIEUR DE GESTION ET DE COMPTABILITE (DSGC)**

UE 211 Gestion juridique, fiscale et sociale  
 UE 212 Finances  
 UE 213 Management et contrôle de gestion  
 UE 214 Comptabilité et Audit  
 UE 215 Management des systèmes d'information  
 UE 216 Anglais des affaires  
 UE 217 Mémoire

**DIPLÔME SUPERIEUR  
 DE GESTION ET DE  
 COMPTABILITE  
 (DSGC)**

1. Détenteurs du DCG ou DGC ou tout diplôme admis en dispense du DCG ;  
 2. DECF Etat ;  
 3. Tout Master ou Diplôme conférant le grade de Master délivré en France ou dans un Etat membre de l'espace européen

**380€/UE**

**CPCC-INSTITUT  
 NATIONAL DES  
 TECHNIQUES  
 ECONOMIQUES ET  
 COMPTABLES**

CPC-INSTUT NATIONAL DES TECHNIQUES ECONOMIQUES ET COMPTABLES	CERTIFICATS DE SPECIALISATION				
	UE 712 Audit et contrôle des comptes UE 714 Gestion des associations, comptabilité, droit et fiscalité UE 715 Comptabilité internationale UE 761 Audit des systèmes d'information	<b>CERTIFICAT DE SPECIALISATION</b>	1. Détenteurs du DGC/DCG ;  2. Pour l'UE 715, les détenteurs du DSCG/DSGC	<b>500€/UE</b>	
D. FORMATIONS A LA CARTE					
<b>CONSOLIDATION DES ETATS FINANCIERS</b>	Principes de la consolidation des comptes	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	Sociétés, ONG, etc.	<b>800\$</b>	05 jours
<b>PROBLEMATIQUE DES PROJETS D'INNOVANTS</b>	L'innovation, la prise en compte financières, les leviers d'innovations, la création de scénario, la dynamisation du projet	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	Sociétés, ONG, etc.	<b>800\$</b>	04 jours
<b>TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE ET PRODUCTION DES ETATS FINANCIERS</b>	Finalité de ces travaux, étapes ou phases de réalisation de ces travaux de fin d'exercice, inventaire, détermination du résultat net d'exercice, présentation ou élaboration de la balance définitive des comptes, etc.	<b>CERTIFICAT DE PARTICIPATION</b>	Sociétés, ONG, etc.	<b>800\$</b>	03 jours

# 4. CEREMONIE DE CLOTURE DE LA 5EME SESSION DE FORMATION EN SPECIALISATION EN COMPTABILITE ET BRANCHES CONNEXES





# MINISTÈRE DES FINANCES

**CONSEIL PERMANENT DE LA COMPTABILITÉ  
AU CONGO**

**51, Avenue du Grand Séminaire, Q/ NGANDA, C/ KINTAMBO**

